



PROJET PÉDAGOGIQUE

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

SPORTS VACANCES JEUNES

ET

MULTISPORTS PETITES VACANCES

8 – 16 ans



Rédigé en novembre 2016
Révisé en juin 2018

SOMMAIRE

- ↪ Introduction
- ↪ Présentation de l'organisme
- ↪ Présentation du centre
- ↪ But et finalité
- ↪ Les objectifs pédagogiques
- ↪ Le fonctionnement du centre
- ↪ Le public
- ↪ L'équipe d'encadrement et d'animation
- ↪ Les règles de vie et de sécurité
- ↪ Les moyens mis en place pour réaliser le projet pédagogique
- ↪ Bilan final
- ↪ Annexes :
 - 1 L'organisation pour les animateurs:
 - 2 Exemple de grille d'évaluation d'un stagiaire Bafa sur une activité.



Centre de loisirs sans hébergement

5 Ter rue Pierre Hardy – 89 300 Joigny

03/86/91/41/74 omnisports@usjoigny.net

Nous allons travailler tous ensemble pendant le mois de juillet à Sports Vacances Jeunes et pendant les vacances d'hiver, de pâques et de la Toussaint.

Le centre de loisirs est géré par le Comité directeur de l'association l'Union Sportive de Joigny.

Il est ouvert pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël) et au mois de juillet.

Vous trouverez ci-joint le projet pédagogique qui nous accompagnera ainsi qu'une présentation succincte du centre. Cela nous servira de fils conducteur pour l'organisation et le bon déroulement du centre.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques et de vos idées afin que les enfants passent d'agréables moments.

Bonne lecture !



Présentation de l'organisme :

Sports vacances jeunes est géré par le comité directeur de l'Union Sportive de Joigny et accueille des enfants de Joigny ou des communes environnantes.

L'Union Sportive de Joigny est un club omnisports, fondé en 1942, qui est régi par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Cette association est composée de 19 sections représentant 1812 licenciés. Elle travaille en partenariat avec la Ville de Joigny.

Le centre a ouvert en 1988 pour les enfants de 13 à 18 ans, qui ne partent pas en vacances, pour leur permettre de pratiquer des activités sportives pendant le mois de juillet. En 2010, suite à la demande de Jeunesse et Sport le centre a été déclaré centre de loisirs sans hébergement. En plus des activités sportives, des activités manuelles et culturelles ont été proposées. Les tranches d'âge ont évolué en fonction des différentes demandes et de l'évolution du public accueilli. Par la suite, en 2000 les animations ont aussi été proposées pendant les petites vacances scolaires. Ces dernières ont été déclarées en accueil de loisirs en 2016.

Véronique Ribaucourt en est la présidente depuis fin avril 2015, elle succède à Yves Sinot (président pendant 15 ans).



Le centre souhaite au travers de son projet pédagogique mettre en avant les valeurs éducatives de l'association :

- **Le respect,**
L'équipe d'encadrement devra faire comprendre et apprendre aux enfants que le respect est important dans divers domaines (de soi et des autres, des lieux, du matériel et de l'environnement).
- **L'autonomie,**
Le rôle de l'équipe d'encadrement est d'accompagner l'enfant dans la conquête de l'autonomie en créant un cadre rassurant où il pourra petit à petit réussir à se débrouiller seul. Il faudra l'accompagner en douceur pour l'aider à grandir et s'épanouir au sein du groupe.

- **La solidarité,**

L'équipe d'encadrement devra permettre aux enfants de vivre en groupe dans une ambiance agréable et leur permettre de faire partie de ce groupe tout en favorisant la solidarité, l'entre-aide.

- **L'ouverture.**

Nos activités devront permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de nouvelles façons de les pratiquer, de mettre en avant l'imagination et la créativité de chacun mais aussi un accès à la culture et une découverte de notre ville.

Présentation du centre :

Situé à Joigny, dans le quartier de la madeleine (quartier prioritaire depuis 2014) Sports vacances jeunes (pendant le mois de juillet) et Multisports petites vacances (pendant toutes les petites vacances scolaires) se déroulent à la salle omnisports (7 rue Pierre Hardy).

La structure accueille les enfants de 8 à 16 ans, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Une permanence le midi permet aux enfants qui ne peuvent pas rentrer chez eux de manger sur place en apportant son pique-nique.

Toutes les salles sportives sont à notre disposition :

- ❖ La salle de basket – ball (salle 1 de la salle omnisports)
- ❖ La salle de judo (salle 3 de la salle omnisports)
- ❖ La salle de tennis de table (salle 4 de la salle omnisports)

- ❖ Le gymnase du groupe scolaire Saint Exupéry
- ❖ Le stade municipal (terrains extérieurs + piste d'athlétisme)
- ❖ Les terrains de tennis
- ❖ Le city stade
- ❖ L'accès à la piscine intercommunale





La proximité des locaux de l'U.S.J . permet d'utiliser la salle de réunion pour les activités manuelles et l'accès au bureau du directeur facilement.



La mise à disposition du gymnase et des locaux, terrains seront autant d'atouts pour réussir notre séjour. Tout comme la diversité du matériel à notre disposition.

But et finalité :

L'accueil de loisirs est un endroit où les enfants vont pour s'épanouir et évoluer dans un milieu adapté à leurs différents besoins fondamentaux.

Il s'agit d'un lieu de vie dans lequel les enfants ont la possibilité d'élargir leurs intérêts, de se découvrir des aptitudes, des talents. Mais c'est également un lieu d'apprentissage dans lequel l'enfant doit se sentir en sécurité.

Notre but est de favoriser l'autonomie et l'entraide mais aussi que les enfants s'ouvrent sur l'environnement qui les entoure.

Nous souhaitons sensibiliser les jeunes à la pratique sportive par l'intermédiaire de jeux d'initiation... Si possible, nous tacherons de les intéresser à de nouvelles disciplines.

Nous sensibilisons les jeunes aux règles de vie, les valeurs tel que le respect «des lieux, du matériel, et des personnes» et la prise de responsabilités.



Les objectifs pédagogiques :

L'objectif principal sera de permettre à chaque enfant de passer un agréable moment, et que chacun soit acteur de ses activités.

Le respect :

✂ Sensibiliser les jeunes à leur environnement et leur faire prendre conscience qu'il est nécessaire de le préserver en pratiquant un maximum d'activités en pleine nature (avec des organismes qui ont signé la chartre sur l'environnement du 12/12/2002), nous voulons sensibiliser les enfants sur le respect de l'environnement, sur l'importance de ne pas jeter ses déchets en pleine nature, de ne pas gaspiller l'eau...

✂ Sensibiliser l'enfant à une attitude écologique au travers du recyclage avec la mise en place de tri sélectif qui sera installé dans le hall de la salle omnisports afin d'initier et sensibiliser les enfants.

✂ Sensibiliser les enfants sur l'importance d'une tenue adaptée pour la pratique sportive afin d'éviter toute gêne et blessure en donnant l'exemple aux mineurs et avec une bonne communication de la part des animateurs.

✂ Apprendre à devenir tolérant et écouter les autres en mettant en place des temps de paroles, permettre aux enfants de s'exprimer en développant des outils de communication (boite à idées, tableau d'expression...)

L'autonomie :

✂ Rendre l'enfant autonome, respectueux et responsable au travers des activités sportives, artistiques, manuelles et ludiques grâce à la mise en avant des valeurs morales du sport et de l'arbitrage et en favorisant la création, l'imagination tout en respectant les consignes.

✂ Apporter aux jeunes des règles de base d'hygiène alimentaire, lors de la coupure du midi, pour les enfants restant manger sur place, chacun devra se laver les mains avant de prendre son repas qu'il aura déposé au réfrigérateur le matin en arrivant.

✂ Apprendre aux mineurs les règles de sécurité pour leur intégrité, lors des déplacements à pieds, par une utilisation adaptée du matériel.



La solidarité :

✂ Permettre à l'enfant de vivre en groupe et de faire partie intégrante de ce groupe en mettant en place, entre autre, des activités collectives. Chaque jeune devra être partie prenante dans la mise en œuvre de l'activité (installation de l'équipement, arbitrage, respect du matériel et des locaux). L'équipe pédagogique sera présente dans l'accompagnement de toutes les démarches, pour le bon déroulement du séjour, en aidant les plus timides et les plus jeunes à s'exprimer par exemple.

✂ Favoriser la solidarité entre les enfants grâce à la mise en place de jeux de cohésion et de coopération en mettant en avant l'esprit de groupe et l'entraide.

L'ouverture :

✂ Permettre à l'enfant de découvrir et pratiquer de nouveaux sports, autrement qu'à l'école ou en club en proposant des activités de façon ludique.

✂ Favoriser la créativité et l'épanouissement de l'enfant en proposant des jeux de rôle, en jouant sur l'imagination et en activités manuelles en utilisant entre autre du matériel recyclé ou détourné de son utilisation première afin de réaliser un affichage avec les enfants.

Ces affiches créées par les enfants permettront une sensibilisation sur les bienfaits d'une alimentation saine et de l'importance de boire de l'eau et non du soda ainsi que sur les dangers de la surexposition au soleil et à la chaleur en insistant sur le port de la casquette, l'intérêt de mettre de la crème solaire et l'hydratation.

✂ Favoriser un accès à la culture et à la découverte de notre ville, en se rendant à la médiathèque (médiathèque, ludothèque et bibliothèque), au cinéma et en participant à des visites de notre ville, département ou région.

Le fonctionnement du centre :

L'accueil de loisirs est ouvert pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël) et au mois de juillet.

L'accueil des mineurs commence à 9h00 (tous à la même heure) jusqu'à 12h00. Les activités reprennent à 14h00 jusqu'à 17h00 (pas de départ échelonné) du lundi au vendredi à la salle Omnisports. Au vu de sa situation géographique, du public principalement accueilli ainsi que la tranche d'âge des enfants participants, l'accueil échelonné n'a pas été installé. A ce jour, il n'y a pas de demande particulière de la part des familles.

Pour les enfants ne pouvant pas rentrer chez eux le midi, nous proposons une permanence : le repas est fourni par les familles, un réfrigérateur est à leur disposition (pour garder leurs repas au frais) et des tables. Des animateurs restent à tour de rôle le midi pour assurer le bon déroulement de cette permanence, ces derniers pourront prendre une pause individuelle (pour une raison de sécurité) sur ce temps de repas.

Les inscriptions sont à la semaine. Nous fonctionnons avec un programme d'activités : beaucoup sont à la demi-journée et certaines sont sur une journée complète. A chaque semaine son planning. Les activités sont sportives, manuelles et culturelles.



Le choix d'un thème à chaque période se prend en accord avec les animateurs.

Les enfants choisissent les activités auxquelles ils ont envie de participer, les groupes se font en fin d'après-midi pour le lendemain. Sachant que certaines disciplines sont limitées en nombre de participants (piscine, patinoire...), nous les proposons plusieurs fois dans la semaine afin que le maximum de jeunes participants puissent en profiter et être satisfaits.

Les jeunes s'inscrivent de leur plein gré et nous attendons donc de leur part une attitude volontaire et respectueuse.

Lors des sorties, les animateurs devront avoir avec eux une trousse de secours, la liste des enfants avec leur fiche sanitaire et leur téléphone portable afin de pouvoir prévenir les secours et le centre en cas de problème.



Le public :

Nous accueillons des enfants âgés de 8 à 16 ans habitant la commune de Joigny mais aussi de toutes les communes environnantes, ainsi que les enfants de passage pendant les périodes de vacances.

Au court de sa croissance, un enfant a des besoins différents :

Les besoins d'un enfants de

8 ans :

- d'effort physique, de compétition,
- de rêver, créer, explorer,
- de respect de soi et d'autrui,
- de confiance, de complicité,
- de responsabilité.

9 / 11 ans :

- d'effort,
- de responsabilité et d'autonomie,
- d'indépendance,
- d'affirmation de soi,
- de contact avec les autres,
- de règlement.



12 / 14 ans :

- de se dépenser,
- d'apprendre,
- d'autonomie,
- d'initiative et de responsabilité,
- de se retrouver en groupe,
- de s'affirmer.

15 / 16 ans :

- de discussion, de réflexion,
- de se retrouver en groupe,
- d'indépendance et d'autonomie,
- de « conflit », d'opposition,
- d'effort.



L'équipe d'encadrement et d'animation :

L'équipe se compose d'une directrice, Mme Estelle Martin, d'un directeur adjoint et d'animateurs saisonniers titulaires du Bafa (ou équivalent) ou en formation Bafa.

Le directeur :

Il est le garant des orientations définies dans le projet éducatif et pédagogique. Il est le responsable du centre : il veillera donc à la bonne application des règles de sécurité, d'hygiène et de moralité.

Il anime l'équipe d'animation et en assure la formation. Il effectue l'évaluation des animateurs stagiaires. Il doit organiser le travail en équipe et gérer les conflits. Il assure le suivi administratif et budgétaire de l'accueil de loisirs ainsi que les relations avec les familles et les prestataires.

Le directeur adjoint :

Il seconde le directeur dans toutes les tâches de la gestion du centre et le remplace en cas d'absence.

Les animateurs :

Ils sont placés sous l'autorité du directeur.

Ils ont un rôle primordial auprès des enfants : ils sont les référents et doivent donc à ce titre montrer l'exemple. Les animateurs seront disponibles et à l'écoute des parents.

Ils sont porteurs et garants des orientations du projet pédagogique.



Ils accompagnent les mineurs dans la réalisation de leur projet et ils s'impliquent dans le fonctionnement global du centre et la prise en compte du patrimoine (respect du matériel, des locaux, de l'environnement).

Ils assurent la sécurité physique et morale des jeunes particulièrement au cours des activités.

L'assistant sanitaire :

Un animateur ou le directeur, titulaire du Psc1 sera nommé assistant sanitaire, il devra prendre connaissance des fiches sanitaires. Il assure un inventaire régulier de l'infirmerie, le suivi sanitaire des mineurs et de l'équipe d'encadrement, tient à jour les trousse de secours et le cahier de suivi des soins donnés.

Les intervenants :

Ils doivent adhérer au projet pédagogique et travailler en parfaite harmonie avec les orientations pédagogiques de ce dernier.



Il est important de permettre aux mineurs de passer un séjour inoubliable et de lui donner envie de revenir !

Les parents :

Ils ont un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Ils doivent tout d'abord amener l'enfant dans un état de santé, de propreté et d'hygiène correcte. Ils devront respecter les horaires d'accueil et de fermeture.

En cas d'absence de l'enfant, les parents devront prévenir.

Les règles de vie et de sécurité :

Tout d'abord, voici les normes d'encadrement qui nous sont fixées :

- 1 animateur pour 12 enfants,
- 1 animateur pour 8 enfants lors des sorties piscine

Pour les déplacements en car :

Il faudra :

- s'assurer de l'état du car et de l'état du conducteur.
- s'assurer que tous les enfants aient des ceintures de sécurité.
- Donner une liste nominative au chauffeur,
- avoir une liste nominative avec tous les enfants, un téléphone portable et une trousse de secours.

Pour les déplacements à pieds :

Il faudra :

- être assez d'animateur pour encadrer le groupe,
- de la vigilance et du bon sens des animateurs,
- avoir une liste nominative avec tous les enfants, un téléphone portable et une trousse de secours.

Infirmierie :

Les trousse de secours seront prêtes et disponibles à l'infirmierie en nombre suffisant.

Lors des soins à l'infirmierie, un registre sera tenu, mentionnant le nom de l'enfant, les soins donnés et l'animateur ayant prodigué les soins (avec sa signature).

Les numéros de téléphone importants seront affichés à l'infirmierie ainsi que dans le hall de la salle omnisports.

Les jeunes et les animateurs devront se présenter dans le centre dans une tenue de sport afin de pouvoir pratiquer les activités dans de bonnes conditions.

Il est interdit de mâcher du chewing-gum durant les activités sportives pour des raisons évidentes de sécurité.

Par respect pour soi-même et des autres, il est également interdit de fumer durant le temps des activités et lors de la coupure du midi.

Les jeunes et les animateurs devront adopter un comportement ne mettant pas en danger leur intégrité physique ou morale ni celle des autres.

La consommation, la détention ou la vente de produits stupéfiants sont interdites et punies par la loi. La consommation d'alcool est interdite !

Tout manquement à ces règles entraînera une sanction.

Les moyens mis en place pour réaliser le projet pédagogique :

Les moyens humains :

- 1 directrice,
- 1 directeur adjoint (lors de l'accueil du mois de juillet)
- 12 ou 13 animateurs (lors de l'accueil du mois de juillet)
- 2 animateurs (lors des petites vacances scolaires).

Les moyens financiers :

Le budget est établi par le directeur en accord avec le comité directeur de l'association. Les inscriptions des familles dépendront de leur quotient familial. Un partenariat avec la Caisse d'Allocation familiale est signé afin de percevoir une aide financière de leur part.

Les sorties organisées seront décidées en équipe lors de réunions de préparation.



Bilan final :

Bilan des enfants :

Nous prendrons conscience de la qualité du séjour des enfants lors de nos échanges avec eux ainsi qu'en discutant avec les parents. Nous prendrons en compte, dans la mesure du possible, les demandes des enfants, leurs remarques ainsi que celles de leurs parents.

Bilan des animateurs :

Tout au long de leurs interventions, les animateurs seront évalués sur les activités proposées, leur implication dans l'équipe et leur disponibilité avec les enfants. Un bon contact avec les parents sera aussi important, afin de faire un retour sur la journée de leur enfant.

Bilan du directeur :

Le directeur pourra évaluer le bon déroulement du séjour en fonction du suivi du projet pédagogique, de la mise en place de ses objectifs pédagogiques et leur réussite.

Un retour sur les sorties et les activités nous permettront également de nous situer sur la qualité de nos prestations.

Conclusion :

Le plus important est que les enfants passent un très bon mois dans notre accueil de loisirs. Pour cela le directeur doit se montrer disponible avec toutes les personnes qui côtoieront le centre, à savoir les animateurs, les parents et bien sur les enfants.



Annexe 1 : L'organisation pour les animateurs:

Le programme des activités est distribué à l'avance à chaque animateur. Chacun connaît alors ses activités.

L'animateur doit préparer ses activités, d'une part pour que cela fonctionne et d'autre part pour avoir le matériel nécessaire. De plus, lors d'activité extérieure, il faudra prévoir une activité de secours en cas de mauvais temps.

Il faudra respecter les locaux. Le rangement du matériel fait parti intégrante de l'activité.

Les repas (pique nique) sont apportés par les enfants. Il faudra prévoir la mise au frais le matin et la distribution le midi.

Le respect de la sécurité sera primordial, notamment pour les déplacements à l'extérieur du centre !

Recommandations :

Pour ta prise de fonction, n'oublie pas de transmettre tes papiers administratifs, à savoir :

- ❖ La photocopie de ton diplôme,
- ❖ La photocopie de ton carnet de vaccination.



Annexe 2 :
Exemple de grille d'évaluation pour un stagiaire Bafa :

Activité proposée :

Assurer la sécurité physique et morale :

	+	+/-	-	Observations
Le lieu de l'activité est-il adapté ?				
Le jeu est-t-il adapté à la tranche d'âge du public ?				
Le matériel est-il adapté ?				
L'animateur a-t-il prit le groupe dans de bonne condition ?				

Participer à l'accueil, la communication et au développement des relations entre les différents acteurs :

	+	+/-	-	Observations
Les règles du jeu ont-elles été données clairement ?				

Participer au sein d'une équipe :

	+	+/-	-	Observations
L'animateur a-t-il été capable de mettre en place le jeu du début à la fin ?				
Le jeu a-t-il été bien préparé avant ?				
Si le jeu ne se déroule pas comme prévu, l'animateur a-t-il réussi à réagir (modifier les règles ...) ?				
Après l'activité, l'animateur a-t-il accepté des conseils sur son jeu ?				

Encadrer et animer :

	+	+/-	-	Observations
Le nombre d'enfants est-il adapté à ce jeu ?				
Les consignes ont-elles été comprises par les enfants ?				
L'animateur a-t-il été impliqué dans le jeu ?				
L'animateur a-t-il réussi à gérer la situation en cas de conflit ?				
L'animateur a-t-il réussi à gérer son temps ?				
<ul style="list-style-type: none"> - L'installation, - L'activité, - Le rangement, 				

Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet :

	+	+/-	-	Observations
L'animateur a-t-il été à l'écoute des jeunes (proposition de variante, consigne non comprise)?				

Transmettre et faire partager ses valeurs :

	+	+/-	-	Observations
Le jeu correspond-il bien au thème demandé ?				
Les valeurs souhaitées sont-elles présentes dans ce jeu (coopération et esprit d'équipe) ?				
Est-ce que ce jeu s'est passé dans un climat de confiance et de sécurité ?				